

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON FILS DE 18 ANS M'A AVOUÉ S'ÊTRE DROGUÉ

Par Profil supprimé Postée le 14/05/2014 20:05

il y a peu mon fils m'a avoué s'être drogué avec du LSD, extasie et il fume de temps en temps du cannabis. il m'a dit avoir arrêté mais qu'il en prendrait lors d'évènement (festival ou autre). Peut il réellement s'en passer si facilement et quels sont les risques de dépendances ? j'ai peur des effets néfastes sur son comportement et son cerveau. Comment l'aider ?
merci pour votre réponse

Mise en ligne le 16/05/2014

Bonjour,

Il est tout à fait possible de consommer des drogues de manière très ponctuelle, dans des cadres ou des ambiances bien particulières comme lors de festivals. Les drogues que vous citez ne provoquent pas de dépendance autre que psychologique. Ce type de dépendance se développe en lien avec les raisons singulières qui poussent une personne à recourir régulièrement à une drogue pour bénéficier de ses effets psychotropes.

Comme vous pourrez le lire dans les fiches informatives synthétiques que vous trouverez en lien ci-dessous, aucune consommation, même ponctuelle, n'est anodine. Tout usager s'expose, à chaque prise, à certains risques et complications. Ce sont évidemment des informations que vous pouvez relayer à votre fils au même titre que les "conseils de réduction des risques".

Dans le même ordre d'idée, n'hésitez pas à lui dire qu'il pourrait être reçu par des professionnels en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour de l'information, de la prévention, un bilan de ses consommations. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA de votre ville. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si de votre côté vous en éprouvez le besoin, sachez que vous pouvez également en tant que parent être reçue en CSAPA. De la même manière, si vous souhaitez discuter plus précisément de la situation de votre fils et de vos inquiétudes, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA POINT VIRGULE

19, rue des Bergers
38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21

Site web : www.codase.org/csapa/

Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé

Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé

Consultat° jeunes consommateurs : Des entretiens peuvent être assurés pour les moins de 25 ans dans le cadre de la CJC pour de nouvelles demandes - places disponibles sur Voiron sans difficultés mais nécessitant un déplacement

COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous (téléconsultations et visio-consultations possibles au cas par cas)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Fiche sur l'extasie (MDMA)
- Fiche sur le LSD